

**CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DES ACTIVITES LIEES
AUX OBJECTIFS DU SOUS PROGRAMME 2
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DES POPULATIONS**

1999 - 2000

Objectifs Immédiats	Résultats	Activités	Indicateurs de Performance	Conditions Critiques
OI. n° 1 Amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés	R1) a) Plans de développement des quartiers les plus pauvres élaborés et lancés (Guinaw Rail)	A -1)- Identification, recrutement et installation de l'équipe d'assistance technique et d'appui administratif.	<ul style="list-style-type: none"> - Vacances et Avis de recrutement - Candidats testés - Contats signés pour 18 personnes 	Réalisé
		A-2)- Aménagement et équipement des bureaux et mise en place de la logistique de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Décision d'affectation des locaux signée - Appel d'offres pour travail de sélection lancé entreprises sélectionnées et travaux exécutés. • Mobilier et équipements de bureau commandés - réceptionnés et mis en place 	Réalisé
		A.3)- Mission de prise de contact et d'information des partenaires et bénéficiaires du Sous- Programme à Tambacounda, Diourbel et St-Louis.	<ul style="list-style-type: none"> - Missions effectuées par expert conseiller , et coordonnateurs nationaux - Autorités déconcentrées / décentralisées informées - Partenaires identifiés et informés 	Réalisé
		A.4)- Réunion de lancement du Sous- Programme à Pikine	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires informés et invités - Cérémonie officielle organisée - Objectifs du projet expliqués 	Réalisé
		A.5)- Séminaire de mise à niveau sur la décentralisation (pour tout le personnel du PELCP, les coordonnateurs nationaux et principaux collaborateurs) .	<ul style="list-style-type: none"> - Tout le personnel professionnel (PELCP) formé - 5 coordonnateurs nationaux et 4 secrétaires permanents municipaux formés. 	Réalisé
		A.6)- Séminaire de concertation , de coordination et de programmation avec les ONG et les partenaires au développement intervenant à Guinaw Rail (Information et consultation des bailleurs de fonds et coordination de l'initiative).	<ul style="list-style-type: none"> - 27 ONG, 4 coordonnateurs de OCB et 4 principaux bailleurs de fonds réunis et informés - cadre de concertation défini - accord de partenariat signé 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des dates de la période d'organisation locale exécutée. - Disponibilité des bailleurs de fonds Intérêt des thèmes pour les partenaires par rapport à leurs objectifs. - Volonté de certains partenaires à s'isoler

		<p>A.7) - Actualisation /ou élaboration des Plans de Développement de Guinaw Rail et renforcement des procédures de planification locale.</p> <hr/> <p>A.8) – Elaboration du Programme d'urgence d'Investissement Communal (PIC) de Guinaw Rail (méthode participative) et articulation au Plan de Développement Communal (PDC)</p> <hr/> <p>A.9)- Actualisation et articulation du Programme d'Urgence d'Investissement Communal de Pikine GR à l'exécution annuelle des budgets (par le biais d'un exercice participatif de programmation technique et financière des investissements publics d'intérêt communal).</p> <hr/> <p>A.10) – Elaboration du Plan de Restructuration et d'Aménagement Urbain de Guinaw Rail en cohérence avec le Plan de Développement actualisé et le Plan Directeur de Pikine.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Diagnostic général du statut foncier . Analyse des contraintes du site . Etat des lieux du patrimoine immobilier (habitat – équipement et infrastructure) . Esquisse (à partir d'exercices participatifs) d'un plan d'Aménagement Urbain (PAU) . Restitution , appropriation et approbation du projet de Plan d'Aménagement Urbain . Negociation et concertation pour déterminer le processus et le cadre réglementaire de l'exécution du PDU. . Forum de validation du Plan d'Aménagement Urbain (Bénéficiaires élus locaux, institutions administratives et bailleurs de fonds). 	<p>- Plan de Développement de GR élaboré. Cadre de suivi de l'exécution du PDC défini;</p> <hr/> <p>- PIC de GR élaboré en fonction du PDC</p> <hr/> <p>- Plan de financement du PIC de GR. Seuil de contribution de la commune approuvé dans le budget annuel.</p> <hr/> <p>-Institutionnalisation d'une structure chargée de la réalisation du PRAU élaboré</p> <p>Termes de référence pour exécution du PRAU élaborés Sous contrat signé avec structures</p> <p>Sous contrat de levées topographiques Systématiques de photos aériennes interprétées</p> <p>Premier avant projet de PAU soumis à tous les partenaires.</p> <p>PAU final approuvé</p> <p>Règlement d'urbanisme accepté par tous les partenaires Decret d'exécution promulgué</p> <p>PAU validé par bénéficiaires Conférence bailleurs de fonds organisée</p>	<p>- Formulation de la loi sur les possibilités d'un plan de développement commun à deux collectivités locales</p> <hr/> <p>- Réticence des deux communes à envisager des actions conjointes - Echéances électorales pouvant créer des arbitrages difficiles</p> <hr/> <p>Existence et / ou inexistence de fonds de concours. Mobilisation des fonds de concours ou recettes d'investissement. Faiblesse des ressources communales</p> <hr/> <p>Volonté politique du Gouvernement à soutenir une action d'envergure.</p> <p>- Difficultés d'obtention de zone d'accueil</p> <p>- Réticence des populations pour l'acceptation d'éventuels recasements.</p> <p>- Présence de spéculateurs fonciers - Craintes de surcoûts fiscaux</p> <p>- Difficultés de mobiliser les ressources.</p> <p>- Echéances électorales pouvant créer des enchères.</p> <p>-</p>
--	--	---	--	--

<p>R.1b)- Plans de Développement des quartiers pauvres de la ville de Saint-Louis élaborés</p>	<p>A.11). – Elaboration des dossiers techniques des infrastructures programmées dans le Plan d'Aménagement Urbain et selon les priorités retenues dans le Plan de Restructuration et le Programme d'Investissement Comunal (PIC).</p> <p>A.12) – Mission d'information et d'identification des modalités de mise en place des mécanismes de concertation pour le choix des sites d'intervention et l'élaboration des plans de développement des quartiers pauvres (CCIADL).</p> <p>A.13) – Conception et application d'une méthode de planification participative locale pour l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL)</p> <p>A.14) – Elaboration des Avants Projets de Plans de Développement Local avec articulation au Plan de Développement Communal et au Plan Directeur d'Urbanisme.</p> <p>A.15) – Restitution et validation des Plans de Développement Local et concertation pour détermination des Plans d'Investissements Communaux (PIC) pour les infrastructures prioritaires des zones d'intervention.</p> <p>A.16) – Montage des dossiers techniques et financiers des infrastructures prioritaires des PIC et engagement d'exécution de micro-réalisations sélectionnées.</p> <p>A.17) – Forum des partenaires au développement pour présentation des dossiers techniques et financiers des Infrastructures à réaliser et pour négociation d'engagement de coopération pour l'exécution des infrastructures non prises en charge par le volet "micro-réalisations"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique des infrastructures élaboré - Devis estimatif et quantitatif déterminé. - Dossier technique et financier soumis aux bailleurs de fonds. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat avec CCIADL signé - Zones d'intervention déterminées - PDC élaboré <p>Méthode de planification participative applicable à la conception des PDL élaborés et diffusés.</p> <hr/> <p>Méthode de planification participative à la conception des PDL articulés au PDC et PDU.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - PDL validé par les partenaires - PIC élaboré en fonction du PDC - Infrastructures prioritaires déterminées <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers techniques des infrastructures prioritaires sont effectivement montés. - Exécution de micro- réalisations par le SP2 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier d'infrastructure présenté aux partenaires au développement - Négociation de leur engagement financier - Financement mobilisé et réalisation effective. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des bailleurs de fonds à financer des projets retenus - Adéquation des conditions de financement. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Nivellement de la pauvreté - Positionnement politique - Disponibilité des acteurs locaux <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise de la méthode de planification par les acteurs. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (1975). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Articulation entre les services techniques locaux et la structure de pilotage. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des procédures de lancement et de sélection en appel d'offres. - Mobilisation / disponibilité de l'expertise locale pour la maîtrise d'ouvrage. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité ou conformité des dossiers aux objectifs des partenaires financiers. - Respect des délais d'exécution.
<p>R.1.c)- Plans de Développement des quartiers les plus pauvres des villes de Tambacounda et Diourbel</p>	<p>A.18) – Mission d'information et de lancement des activités du Sous-Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de l'Unité Régionale - Information/concertation - Diagnostic pour la détermination des zones d'intervention (en relation avec les partenaires) - Elaboration de mécanismes de concertation et de coordination des partenaires au développement pour l'élaboration des PDL des quartiers choisis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mission effectuée - Partenaires informés - Unités régionales installées - Zones d'intervention déterminées - Mécanismes de concertation et de coordination mis en place 	<p>Réalisé</p>

	<p>R.2)- Contrats de sous traitance négociés avec concrétisation de certains investissements prioritaires dans les quartiers jugés les plus vulnérables</p>	<p>A.19) – Conception et application d’une méthode de planification participative locale pour l’élaboration des Plans de Développement Local (PDL).</p> <p>A.20) - Elaboration, restitution et validation des projets de Plans de Développement Local et concertation pour la détermination du Plan d'Investissement Communal (PIC) pour les infrastructures prioritaires.</p> <p>A.21) – Montage des dossiers techniques et financiers des infrastructures prioritaires des PIC et engagement d’exécution de micro-réalisations.</p> <p>A.22) – Forum des partenaires au développement pour présentation des dossiers techniques et financiers des infrastructures à réaliser et pour négociation d’engagement de coopération (en coopération avec l'ADM).</p> <p>A.23) – Négociations d’accords de financement avec les bailleurs pour la réalisation des infrastructures prioritaires à St-Louis, Diourbel, Tambacounda et Thiaroye Guinaw Rail Nord et Sud.</p> <p>A.24) – Assistance aux communes pour l’organisation de services municipaux opérationnels pour assurer des prestations de maîtrise d’ouvrage .</p> <p>A.25) – Elaboration des dossiers d’appel d’offres et des contrats d’exécution.</p> <p>A.26) – Micro- réalisation de quelques infrastructures prioritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PDC élaboré selon méthode participative <hr/> - PIC élaboré et validé à partir des PDL avec détermination des infrastructures prioritaires. <hr/> - Dossiers techniques des infrastructures prioritaires (PIC) montés. - Exécution de micro-réalisations par le S/P2 <hr/> - Dossiers d'infrastructures présentés aux partenaires au développement. - Négociation de leur engagement financier - Financement mobilisé et réalisation effective <hr/> - Signature d'accords de financement avec les bailleurs <hr/> - Services municipaux audités et éventuellement réorganisés - Formation à la maîtrise d'ouvrage technique assurée. <hr/> - Dossiers élaborés et signés <hr/> - Sélection d'infrastructures à réaliser et exécution de ses infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des élus locaux <hr/> - Enjeux politiques partisans - Intérêts électoralistes. <hr/> - Articulation entre les services techniques communaux et le comité de pilotage. - Non maîtrise des procédures de lancement. <hr/> - Disponibilité de fonds de concours ou de recettes d'investissement. - Conformité des projets avec les objectifs et les intérêts des bailleurs. <hr/> - Disponibilité de fond de concours ou de recettes d'investissement. - Conformité des projets avec les objectifs et les intérêts des bailleurs. <hr/> - Faible niveau de qualification des ATC. - Adéquation expertise communale et micro-réalisation. <hr/> - Non maîtrise des procédures d'élaboration de lancement et de sélection en appel d'offres. <hr/> - Disponibilité expertise communale pour la maîtrise d'ouvrage
--	---	--	---	---

<p>R.4.) Outils de gestion Communale développés et consolidés au niveau de la ville.</p>	<p>45) -Elaboration du cadastre fiscal des quartiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat signé - Cadastre fiscal des quartiers exécuté 	<ul style="list-style-type: none"> - Réticence des populations pouvant craindre de nouvelles charges fiscales : - Disparité des types de droits fonciers
	<p>A.46) – Formation des élus locaux et des agents communaux à la fiscalité locale et aux finances locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sessions de formation à la fiscalité locale et aux finances locales exécutées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de compétences du personnel municipal. - Echéances électorales
<p>R.5) – Conseils régionaux de Tamba, Diourbel et St-Louis mieux outillés pour assurer le développement harmonieux des espaces urbains et ruraux.</p>	<p>A.47) – Formation des élus locaux et des agents municipaux à la planification locale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sessions de formation à la planification exécutées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Statut administratif du CCIADL non défini - Enjeux électoraux pouvant influencer les choix d'investissement.
	<p>A.48) – Sous contrat avec la (CCIADL) pour réaliser le diagnostic participatif et la structuration des quartiers en conseils de quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sous contrat signé avec CCIADL 	
	<p>A.49) – Assistance au Conseil Régional pour l'actualisation du Plan Régional d'Aménagement du Territoire et du Plan Régional de Développement Intégré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional assisté PRAT et PRDI exécutés et validés 	
	<p>A.50) – Assistance à l'Agence Régionale de Développement pour l'élaboration du Plan Régional d'Investissement en articulation avec le PRDI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ARD élaboré et exécuté en fonction du PRDI. 	

PLANNING DES ACTIVITES

Note Introductive

L'objectif global du Sous programme 2 est : « l'Amélioration des Conditions de Vie des Populations ». Les zones ciblées par le Sous Programme sont :

Les Communes d'Arrondissement de Thiaroye Guinaw Rail Nord et Sud
La Commune de Diourbel
La Commune de Tambacounda et
La Commune de Saint-Louis.

Il faut noter que l'essentiel des activités du Sous Programme sont centrées sur Pikine Guinaw Rail. Compte tenu de sa spécificité, la plupart des activités opérationnelles sont réalisées par l'équipe des professionnels du Sous Programme. Ceci explique l'importance du personnel par rapport aux autres sous programmes. Cette équipe, hormis l'appui administratif et l'apport du personnel subalterne comprend :

Le Coordonnateur National (le chef des services administratifs et financiers de la Direction des Collectivités Locales)
Un Expert Conseiller (Amenagiste, Urbaniste)
Un Expert national (sociologue)
Un VNU national spécialiste en formation
Un VNU national socio-économiste
Cinq VNU spécialistes en développement communautaire et en technique d'animation (les charges budgétaires relatives au VNU spécialiste en formation et à un des VNU spécialistes en animation sont inscrits sur le budget de la Coopération Japonaise.).

Le Sous Programme a intégré également l'ancien projet du Programme National de Prévention du SIDA. L'Equipe de cette sous-composante comprend :

- Un Médecin Coordonnateur National
- Un Expert national SIDA
- D'un personnel d'appui administratif

Le Sous Programme 2 est établi dans les locaux du Complexe Leopold Sedar Senghor également Siège du Conseil Municipal de Pikine. L'équipe de la composante SIDA du Sous Programme a conservé ses bureaux dans les locaux de la Polyclinique de la Médina.

RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU SOUS PROGRAMME

Les objectifs immédiats du sous programme sont :

- 1°)- L'élaboration des plans de développement des quartiers et des plans d'investissement des communes
- 2°)- Le renforcement des capacités de développement municipal dans la maîtrise de la gestion de l'espace urbain
- 3°)- Le développement des capacités d'organisation, d'intervention et de gestion des organisations communautaires de base.

RESSOURCES FINANCIERES DU SOUS PROGRAMME

Le total des Ressources du Sous Programme inscrit dans le DAP est de 2.470.000 dollars dont 739.600 programmé pour la première année. La répartition de ce budget annuel selon les objectifs immédiats et en fonction des résultats spécifiques retenus dans le DAP est présentée dans le tableau ci-dessous

DESCRIPTION	COUT
-------------	------

<u>Sous Programme 2 : Amélioration des conditions de Vie des populations</u>	2,470
<u>Objectif 1 : Amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers défavorisés</u>	1,470,000
<u>R.1 Plans de Développement des quartiers les plus pauvres des villes de Saint-Louis, Diourbel et Tambacounda</u>	380
<u>R.2 Plans de Développement Communal et de Restructuration élaboré et lancé sur les deux communes de l'arrondissement de Guinaw Rail (Nord et Sud)</u>	100
<u>R.3 Contrats de sous-traitance négociés avec la concrétisation de certains investissements prioritaires dans les sous-quartiers jugés plus vulnérables</u>	520
<u>R.4 Un programme défini et réalisé pour le renforcement de la prévention et l'élargissement de la réponse à l'épidémie du VIH.</u>	470
<u>Objectif 2 : Développement des capacités d'intervention, d'organisation et de gestion des organisations de base.</u>	250
<u>R.1 Associations et groupements socio-professionnels locaux organisés et opérationnels au niveau des sites</u>	150
<u>R.2 Elus locaux formés</u>	100
<u>Objectif 3 : Renforcement des capacités de gestion municipale en vue d'une meilleure maîtrise du développement communal</u>	750
<u>R.1 Elus municipaux formés pour mieux piloter le développement municipal</u>	100

<u>R.2</u> Services techniques municipaux restructurés	300
<u>R.3</u> Outils de gestion communale développés et consolidés au niveau de la ville de Saint-Louis en vue de mieux intervenir dans les quartiers pauvres	150
<u>R.4</u> Conseils régionaux mieux outillés pour assurer le développement harmonieux des espaces urbains et des communautés rurales	200

PLAN DES ACTIVITES DU SOUS PROGRAMME

Elaboration des Plans de Developpement des quartiers defavorisés et des plans d'investissement des communes

I1 – Résultat n° 1 de l'objectif.1

Plans de developpement des quartiers les plus pauvres élaborés dans les Communes de Guinaw Rail, St Louis, Diourbel et Tamba

I1a- Activités pour atteindre le resultat n°1

Nota/ Guinaw Rail et St-Louis disposent déjà d'une esquisse de plan de developpement. .

Activités n°1

- Actualisation des plans de développement de Guinaw Rail et Elaboration du plan d'Investissement

- Mise en adéquation entre le plan de développement et le plan d'Amenagement Urbain du quartier
- Diagnostic général du statut foncier et détermination de réserves foncières administratives
- Analyse des contraintes du site
- Esquisse d'un plan de VRD
- Esquisse d'un plan d'équipement

Activités n°2 (St-Louis)

Validation du choix des zones d'intervention (Pikine et /ou Diamaguène ou autre quartier)
Le 1^{er} quartier choisi en tenant compte du plan de développement général de St-Louis.

Activité n°3 (Diourbel)

Détermination de la zone d'intervention
Mise en place de mécanismes de concertation pour l'élaboration (méthodes participatives) du plan de développement de la zone d'intervention
Diagnostic du niveau de développement du quartier

Activité n°4 (Tambacounda)

Idem que StLouis

Resultat n°2 de l'objectif n°1

Plan de développement communal et de restructuration élaboré et lancé pour Guinaw Rail

Activité n°1

Diagnostic des structures des communes d'Arrondissement de Guinaw Rail

Proposition de mécanismes et structures de gestion urbaine (organisation de services techniques communaux)

Objectif n°2

Renforcement des capacités de développement municipal dans la maîtrise et la gestion de l'espace urbain

Activité n°1

Diagnostic des compétences des élus locaux

Activité n°2

Elaboration d'un plan de formation pour les élus locaux des Communes d'Arrondissement de Guinaw Rail, des Communes de Tambacounda, St-Louis et Diourbel.

Activité n° 3

Session de formation et d'information pour les élus locaux de Guinaw Rail.

Objectif n°3

Developpement des capacités d'organisation, d'intervention et de gestion des organisations communautaires de Base

Activité n°1 (Guinaw Rail)

Identification des partenaires au developpement et des ONG intervenant à Guinaw Rail
Elaboration des mécanismes de concertation et de coordination des partenaires au developpement et des ONG
Renforcement des OCB et diagnostic de leurs activités et performance.

Activité n°2 (St-Louis)

Recrutement des OCB des zones d'intervention

Activité n°3 (Tamba)

Idem St-Louis

Activité n°4 (Diourbel)

Idem (Tamba et St-Louis)

Activité n°5 (Guinaw Rail, Tamba, St-Louis et Diourbel)

Diagnostic des capacités d'intervention des OCB et détermination de leurs besoins en formation

Objectif n°4

Renforcement de la prévention et élargissement de la réponse à l'épidémie du SIDA

Cibles : Formation des leaders , personnel paramédical et médical, comité de suivi, tradipraticiens, matrones et comité consultatif.

Forum des décideurs

Formation : Atelier de renforcement des capacités à l'approche communautaire

Identification et formation des relais

Mobilisations sociales

Manifestations théâtrales + distribution de condoms.

Activités 2) St-Louis, Tamba, Diourbel

Institutionnalisation de comités locaux de lutte contre le SIDA.